

## Où sortir cette semaine

Toutes les précisions  
dans les pages Loisirs

## BOUTIGNY-SUR-ESSONNE

## Balade des Fleurs sauvages

L'association Boutigny, Histoire et Patrimoine organise une balade des Fleurs sauvages, samedi 17 mai. Comme chaque année, Christiane Gérard guidera la balade. Rendez-vous au gros tilleul, hameau de Jarcy, Boutigny à 14h.

• Rens. 06.86.14.83.82.

## CERNY

## Spectacle

La compagnie ô a le plaisir de convier le public, samedi 17 mai à 16h au parc de la mairie (ou salle Delaporte selon le temps) pour la représentation de "Paroles de Lavandières".

• Rens. 06.30.53.93.50.

## MONDEVILLE

## Exposition

Le Comité d'animation et la section Mond'art organisent une exposition de peintures (toutes techniques) sculptures et photographie réalisées par des Mondevillois. Exposition dans l'église Saint-Martin vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mai de 14h à 18h sans interruption. Entrée libre.

## CERNY

## Décoder la fraude fiscale

*A l'heure où le gouvernement cherche par tous les moyens les 50 milliards d'euros d'économies budgétaires nécessaires pour satisfaire ses engagements envers l'Union européenne, le 7<sup>e</sup> ouvrage de Frédéric Compin, docteur en droit, sciences de gestion et sociologie, est éclairant.*



Frédéric Compin.

Son "Traité sociologique de criminalité financière" est paru début avril aux éditions L'Harmattan et se lit comme un roman. L'auteur associe nos difficultés budgétaires aux milliards de la fraude fiscale. « On est en train de culpabiliser les citoyens sur leurs niveaux de vie alors que très concrètement on ne s'empare pas du problème essentiel qu'est celui du blanchiment de capitaux et de l'évasion fiscale », explique Frédéric Compin, également professeur en classe préparatoire. Dans l'ouvrage, l'auteur y décrypte tous les rouages des

crimes financiers et « les conséquences qu'ils font subir à la collectivité en la privant des ressources nécessaires à son développement », comme il est noté sur la quatrième de couverture. Il s'appuie sur un travail universitaire, journalistique, en collaboration avec des magistrats, avec le témoignage du doyen des juges d'instruction au pôle financier, Roger Le Loire, du magistrat Jean de Maillard, de Vincent Drezet, syndicaliste, leader de la plus grande formation syndicale au sein du ministère de l'Économie et des finances. L'auteur a

interrogé 15 experts-comptables et 20 agents des impôts. L'ouvrage est un cri citoyen. Il y démontre comment il est plus facile de taxer les classes moyennes que d'aller à la source des grandes entreprises qui dégagent pourtant des profits considérables et qui sont installées en Belgique, au Luxembourg, au Royaume-Uni. Pour Frédéric Compin, l'égalité citoyenne passe par un impôt qui est juste mais cet impôt doit aussi être payé par les plus puissants. « On devrait faire de la lutte contre la fraude fiscale la priorité nationale. C'est 50 milliards chaque année de fraude fiscale et 20 milliards de fraude sociale. La criminalité financière est un enjeu de civilisation. Tout ce qui est volé à la nation, aux nations, c'est le peuple qui trinque. Ce sont des financements de crèches, d'écoles, de centres culturels qui disparaissent. C'est de l'argent dont on nous prive. » Et qui met en péril le bien-être social. Le professeur, membre également, à leur demande, de

l'ONG Transparency International, qui lutte contre la corruption, met en évidence un point central. « Les criminels financiers sont à la base des prescripteurs de normes, des rédacteurs de textes juridiques qui visent à façonner le droit pour servir leurs intérêts personnels. Ils deviennent des déviants et ensuite des criminels. On est capable de cibler un délinquant qui fait du vol à l'étalage mais on ne dit rien contre les propriétaires de grands groupes de distribution qui ne payent que 0,01 % d'impôts en s'établissant en Belgique par exemple », explique Frédéric Compin.

## La cure d'austérité, ça suffit!

Pour l'auteur, qui montre très clairement que les banques sont à la base de la dénonciation de tout fait de blanchiment de capitaux mais en même temps qui permettent l'évasion fiscale par l'implantation de multiples filiales, « il faut renforcer la responsabilité des opérateurs

financiers et pouvoir les sanctionner à la valeur des méfaits commis », en travaillant sur la responsabilité individuelle de tous les acteurs : banques, fonds de pensions, agences de notation, États complices, commissaires aux comptes... « C'est aussi renforcer les moyens des magistrats en leur donnant un véritable budget, c'est-à-dire que magistrat cela ne peut pas se limiter à un greffier et un policier à ses côtés pour traiter un nombre incalculable de dossiers par mois », ajoute Frédéric Compin, qui a écrit trois thèses qui portent toutes sur l'information financière dans les sciences de gestion, le droit et la sociologie. L'ouvrage, disponible en librairies, a pour objectif de développer une prise de conscience et d'alerter les pouvoirs publics.

■ Baya Kanane

• "Traité sociologique de criminalité financière" aux éditions L'Harmattan  
25,50 euros

<http://alertelangagecomptable.fr/>